



ORGUEIL

Flash Info



Décembre 2018

Mot de Madame le Maire

Chères Orgueilloises, Chers Orgueillois

Ces 6 derniers mois nous avons eu l'occasion de nous rencontrer en diverses occasions, lors du cinéma en plein air, de la fête du village, de la réunion de présentation du plan de référence de l'aménagement du centre bourg, de la commémoration du centenaire de l'armistice de 1918, et lors de rencontres plus ciblées ou plus personnelles, en lien avec la communauté des communes pour le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, ou lors de l'enquête publique du schéma communal des eaux pluviales.

Le temps passe vite, et les journées sont bien remplies pour tous.

Comme d'habitude dans ce Flash info, vos élus vont arrêter un peu la course du temps pour vous rendre compte de leurs actions menées et de celles en cours de réalisation.

Un zoom particulier est fait sur nos commerces, maintenant au nombre de 3 avec l'arrivée du dépôt « La Boulange ». Merci à ces artisans d'animer notre village, et merci à vous tous de contribuer à cette animation en les faisant travailler.

Ce Flash info ne sera probablement pas exhaustif, je vous invite donc à suivre les divers projets sur la page Facebook ou le site internet de la commune; beaucoup d'entre vous ont déjà ce réflexe, n'hésitez pas à le partager.

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le samedi 12 janvier 2019 à 10h30 à la salle des fêtes pour la présentation des vœux de vos élus suivie de la réunion publique finale de l'aménagement du centre bourg.

Je terminerai ce mot en vous souhaitant Orgueilloises et Orgueillois une bonne et heureuse année 2019. Que cette nouvelle année vous apporte de la chaleur humaine, des satisfactions et de la joie.

Catherine VILLAIN

Agenda

- 12/01/2019 : VOEUX ELUS/REUNION PUBLIQUE
- 03/02/2019 : LOTO PETANQUE
- 15/02/2019 : THEATRE
- 17/03/2019 : LOTO COMITE
- 10/04/2019 : SOIREE COUNTRY
- 05/05/2019 : LOTO 3eme AGE
- 26/05/2019 : ELECTIONS EUROPEENNES
- 15/06/2019 : SALON DU BIEN ETRE

Enfance Jeunesse

La rentrée scolaire s'est parfaitement déroulée avec un maintien des effectifs à 181 enfants répartis dans les 7 classes.

Grande nouveauté cette année : le démarrage de la Classe à Horaires Aménagés Théâtre (**C.H.A.T.**), une première dans le Tarn et Garonne, financée par la municipalité.

Côté **périscolaire**, la fréquentation de notre garderie animée bat son plein en ce début d'année scolaire.

La qualité du travail des agents et leur investissement permettent la mise en œuvre de nombreux projets tant pour les petits de la maternelle que pour les enfants de l'élémentaire : participation du projet droits des enfants avec Les Francas, participation à la commémoration du centenaire de l'armistice 14-18, activités manuelles...

Par ailleurs nos agents continuent à se professionnaliser : formations CQP, Bafa, CAP Petite enfance... De plus la municipalité s'est également engagée à former 5 contrats aidés via la signature cet été des « Parcours Emploi Compétences (PEC) ».

Enfin l'équipe d'animation se voit cette année encore renforcée par deux jeunes volontaires en service civique : il s'agit d'Alexia Tosarelli et Alexya Sorre qui se sont engagées pour 10 mois pour encadrer les enfants.

Au niveau des partenariats, celui avec Yakajouer est toujours profitable aux enfants. Les réunions de préparation communes aux agents municipaux et aux salariés de l'association portent leurs fruits. Elles permettent à la fois de préparer les animations et de régler les éventuelles problématiques.

Celui avec les parents d'élèves est toujours actif à travers la réalisation de projets communs (les olympiades le 28 octobre dernier) ou la tenue d'instances de concertation (commission cantine, réunion PEDT - cf les comptes rendus sur le site internet de la Mairie). Ces échanges permettent de faire évoluer positivement les conditions d'accueil des enfants. Ils ont dernièrement conduit à l'acquisition de matériel pour la restauration scolaire ou encore à un renfort en personnel pour encadrer les enfants sur le temps du repas.

Il en est de même avec l'équipe enseignante qui est régulièrement associée aux projets périscolaires mis en œuvre dans le cadre du Projet Educatif de Territoire. Notons également que les interventions de Sandrine Oncins, sophrologue, et de Nicole Fournier, lectrice bénévole, sont toujours autant appréciées par les enfants durant la pause méridienne.



Côté **extrascolaire**, l'accueil cet été à Orgueil du centre de loisirs Yakajouer a connu un succès sans précédent en battant tous les records : 183 enfants inscrits, avec des pics de fréquentation de 103 enfants sur certaines journées. Pour les petites vacances (automne, hiver, printemps), le centre de loisirs se déroulera à Villebrumier.

Dernière minute : l'effectif scolaire en cette fin d'année frôle les 200 élèves. La coordination entre la municipalité et l'Education Nationale a permis d'ores et déjà de renforcer l'équipe pédagogique ; probable ouverture d'une classe à la rentrée 2019

Inscriptions scolaires pour la rentrée 2019

Les inscriptions à l'école d'Orgueil s'effectueront les mardi 5 et 12 février 2019 de 08h30 à 18h00.

Il faut vous munir :

- du carnet de santé ou des photocopies des feuilles de vaccination,
- du livret de famille
- du certificat de résidence délivré par la mairie, si aucun frère ou sœur n'est à ce jour inscrit à l'école de la commune.
- du certificat de radiation délivré par l'école où était précédemment inscrit l'élève si l'enfant a déjà été scolarisé,

Pour toute inscription à une autre date, merci de téléphoner au 05 63 30 56 92 afin de fixer un autre rendez-vous.

Fédération des Conseils des Parents d'Elèves (FCPE)

La seconde édition des mini-olympiades a eu lieu sous le soleil le vendredi 28 septembre dernier.

L'objectif de cette rencontre, à l'initiative de l'association de parents d'élèves FCPE de l'école, en partenariat étroit avec Yakajouer (ALSH) a été atteint : faire en sorte que la fin de journée réunisse de façon festive enfants, parents, enseignants, employés municipaux, animateurs, représentants de parents et tous les acteurs intervenant au sein de l'école, en illustrant une fois encore une volonté affirmée du principe de co-éducation.



Jeux coopératifs, jeux de lancer, jeux d'eau, morpion géant, et surtout devinettes et photos ont permis qu'anciens et nouveaux venus fassent plus ample connaissance. Et c'est encore dans la bonne humeur que cette édition a pu se clore avec un verre de l'amitié organisé par les parents de la FCPE locale.

Merci à tous pour votre belle participation qui a permis ce succès !



Franc succès de l'opération « viennoiseries » de l'association de parents d'élèves FCPE de l'école d'Orgueil ! Merci à tous !

Ce dimanche matin, le soleil à peine levé, c'est toute une équipe de parents d'élèves motivés qui ont rejoint « La Boulange », associée à l'opération viennoiseries de ce début d'hiver. Les parents d'élèves se sont rassemblés pour livrer les 57 commandes dans tout le village d'Orgueil. Ce projet a permis à l'association de collecter des bénéfices qui seront destinés à financer des projets en lien avec l'école d'Orgueil, et en même temps de promouvoir l'activité de cette boulangerie nouvellement ouverte dans le village. Les retours sont déjà très

positifs, et chacun a pu se voir livrer mini viennoiseries, baguettes, et Météors, le fameux pain spécial du village, à domicile... et tout ceci avant neuf heures !

Un grand merci pour votre participation et vos encouragements !

Aménagement centre bourg

Voilà près d'1 an et demi que nous nous sommes engagés dans un vaste chantier, celui d'imaginer ensemble le nouvel aménagement de notre centre-bourg en pensant la manière dont nous voulions le vivre.



La Réunion Publique du 19 septembre dernier a eu pour objet de vous présenter la fin d'une importante étape, celle de l'élaboration du plan de référence.

La balade qui vous a ensuite été proposée dans le centre du village vous a permis de prendre toute la mesure du projet.

Le plan de référence, comme son nom l'indique, sera, dans ces prochaines années, notre « référence » pour tous les « petits » projets que nous mettrons en œuvre (aménagement et sécurisation de rues, cheminements doux, plantations d'arbres, création d'espaces verts, constructions nouvelles, réhabilitation localisation des services et des commerces,).

Le plan de référence en assurera ainsi l'articulation et la cohérence.

Il sera le support de nos lignes directrices, le dessin « grossier » de notre futur centre bourg.

Dès 2019, au-delà de l'intégration du plan de référence dans le Plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) en cours d'élaboration, la création de la voie verte sur le délaissé SNCF, la réhabilitation de la maison dite « Mahé Nègre », puis l'aménagement de la RD930 seront les premières opérations de sa mise en œuvre.



Et maintenant ?

Aujourd'hui il a été confié une nouvelle mission à l'agence PUVA. Elle consiste à :

- Esquisser les aménagements des espaces publics du centre historique et proposer notamment des solutions pour réduire la vitesse et sécuriser les traversées piétonnes et vélos de la RD 930
- Estimer, hiérarchiser et phaser les tranches opérationnelles pour la mise en œuvre du projet
- Ajuster le plan de référence avec les orientations d'aménagements programmées du PLUI en cours de validation par la communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne

C'est par la présentation de ce travail le **samedi 12 janvier à 10h30** que l'étude du projet centre bourg s'achèvera.

La municipalité offrira un repas à midi pour lequel vous trouverez le coupon d'inscription en dernière page de ce flash.

Un jeu photomontage du village de type « cherchez l'erreur » sera affiché sur les vitrines des commerces et à l'affichage public. A vous de jouer....

Le lotissement de la SA des Chalets devient le « Lotissement des Aiguillons »

Rappelez-vous :

- Le permis de construire de ce lotissement prévoyant 19 lots, a été signé le 24 juillet 2015, sans cohérence avec le Plan Local d'Urbanisme et les Orientations d'Aménagement Programmées de cette zone malgré les nombreux signalements et alertes de certains élus et riverains de l'époque.
- En 2016, des négociations entre la nouvelle municipalité et la direction des Chalets ont permis d'apporter des modifications et réfléchir au mieux à l'intégration de ce lotissement dans le quartier et le village.
- Un permis modificatif a donc été présenté avec suppression d'un logement remplacé par un bassin de rétention des eaux pluviales .
- Première réunion de chantier en juin 2017
- Durée des travaux 70 semaines, soit 70 réunions de chantier auxquelles M. COSTAPERARIA, adjoint de la commune, s'est à chaque fois rendu disponible.

En 2018

- Mise en place d'une collaboration entre les services administratifs de la commune et ceux des Chalets pour la réception, la gestion et le suivi des demandes de logement.
- Signature des dossiers le 15 novembre 2018 avec « Les Chalets » et accueil des nouveaux locataires par les élus.
- Livraison des logements, remises des clefs, et installation le 26 novembre 2018.
- La sécurisation entre le centre bourg et le lotissement reste à faire; l'étude est en cours.



Les élus souhaitent la bienvenue à ces nouveaux Orgueillois.

L'aménagement du cheminement doux permettra aux Habitants du lotissement des « Aiguillons » et particulièrement aux enfants d'accéder, en toute sécurité, à la « Place de la Mairie », aux arrêts de bus, aux commerces et au piétonnier de la RD 930.

Des demandes de subventions ont été faites auprès de l'État, du Conseil Départemental et de la Région pour financer cet investissement important et indispensable.

En attendant le chantier continue de se préparer :

- Passage du géomètre pour préciser les limites publiques/privées le long de la route des aiguillons et de la rue du bourg
- Enfouissement de la ligne orange entre chemin du Résimat et lotissement des Aiguillons
- Renforcement de l'adduction eau potable : changement de la canalisation en 80 fonte par une canalisation en 110 PVC.
- Enfouissement ligne EDF et Orange début 2019 : anticipation des travaux par le SDE compte-tenu de la future implantation du piétonnier.

Ce projet vous sera présenté lors d'un prochain Flash.

Sécurisation intersection

Route de la Rivière/RD 930/Route de la Thomaze

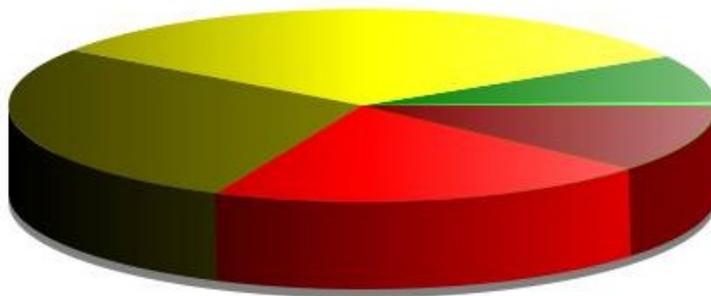
Le groupe de travail voirie a présenté au conseil municipal du mois de Novembre les 2 propositions du Conseil Départemental 82 pour l'aménagement de ce carrefour: un plateau traversier ou un carrefour giratoire. Le conseil municipal s'est positionné sur l'aménagement d'un plateau car les délais de réalisation sont plus rapides et les prix beaucoup plus abordables. Cet aménagement pourrait être modifié plus tard par la mise en place d'un giratoire, si cela s'avérait nécessaire.

Les consultations d'entreprises sont en cours, les devis seront étudiés en collaboration avec les services du CD 82.

La réalisation de ce plateau traversier est prévue pour le 1er semestre 2019.

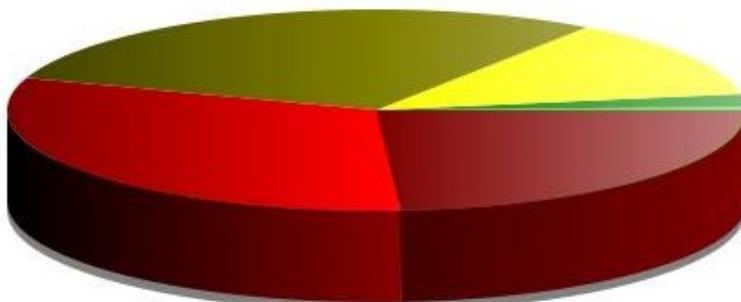
Un radar pédagogique a été installé le 11 septembre 2018 à l'entrée de notre commune. Il est visible quand les véhicules viennent côté Nohic et se dirigent vers Orgueil. D'ores et déjà les statistiques communiquées confirment le **non-respect des panneaux de signalisation routière**. Première chose que prendra en compte l'aménagement du centre bourg. En effet **59 %** des véhicules entrants sont supérieurs à 50 km/h et **84%** des véhicules sortants...

Véhicules entrants



<= 30 Km/h :	901 - (0.64 %)
31 - 40 Km/h :	11 202 - (7.91 %)
41 - 50 Km/h :	44 946 - (31.74 %)
51 - 60 Km/h :	39 597 - (27.96 %)
61 - 70 Km/h :	28 860 - (20.38 %)
71 - 80 Km/h (et +) :	16 099 - (11.37 %)

Véhicules sortants



<= 30 Km/h :	712 - (0.52 %)
31 - 40 Km/h :	2 826 - (2.05 %)
41 - 50 Km/h :	17 618 - (12.80 %)
51 - 60 Km/h :	40 538 - (29.46 %)
61 - 70 Km/h :	42 960 - (31.22 %)
71 - 80 Km/h (et +) :	32 934 - (23.94 %)

Cinéma en plein air

Pour la deuxième année la municipalité a eu la grande joie de proposer une séance de cinéma en plein air jeudi 23 août 2018 sur la pelouse derrière la salle des fêtes.

Une centaine de personnes nous a fait l'honneur de partager la projection du film intitulé LA LA LAND. Ce moment fut fort agréable malgré le petit vent qui était un peu frais. Le verre de l'amitié était servi à la fin du film.

La municipalité remercie l'équipe du service Culture de la CCGSTG, notamment Mme Coquerelle, et les membres de l'association EIDOS sans qui la soirée n'aurait pu avoir lieu.

Un grand merci à tous pour ce moment de bonheur.



Commémoration du centenaire de la signature de l'armistice en 1918



A l'occasion du centenaire de la signature de l'armistice en 1918 la commune d'Orgueil a organisé une exposition avec diaporama et projection de film sur deux jours ; Les documents étaient généreusement prêtés par Messieurs Villain et Jamme qui sont intervenus au cours de ces deux journées de commémoration.

Le vendredi après-midi était réservé aux élèves des classes de CM de l'école d'Orgueil et le samedi après-midi l'exposition était ouverte à tous. Une cinquantaine de personnes a répondu à l'invitation samedi ; grâce au partage des connaissances de Monsieur Jamme plutôt tournées vers l'histoire locale, et de Monsieur Villain, référent

en ce qui concerne l'histoire des monuments aux morts et plus particulièrement celui d'Orgueil, avec les personnes présentes des échanges ont eu lieu et des intérêts pour cette période se sont révélés. Cette manifestation se voulait sobre et respectueuse de ce temps passé qui n'est pas si loin de nous en définitive ; elle a été clôturée par la cérémonie de la commémoration de la guerre 14-18 devant le monument aux morts.

Le dimanche 11 novembre à 11h les cloches de l'église d'Orgueil ont retenti, comme toutes les cloches de toutes les églises de France en hommage à toutes les personnes qui se sont battues pour la France... qui se sont battues pour nous.

Schéma communal de defense extérieure contre l'incendie : SCDECI

Orgueil fait partie des 17 communes (sur 195) qui ont répondu à la sollicitation des services du SDIS, Service Départemental d'Incendie et de Secours, qui, dans le cadre de la mise en œuvre du règlement départemental, recueillent les informations concernant la localisation et la conformité des points incendie (PI) sur les communes.

Pour cela :

- Une convention a été signée avec les services de Véolia pour le contrôle des points incendie de la commune fin 2017.
- Ces contrôles ont été effectués en 2018.
- L'arrêté de DECI de la commune va être pris dès réception des documents de Véolia.
- La mise en conformité avec la réglementation a donc commencé dès cette année. Des devis pour réparation ou mise en place de nouveaux PI ont été signés, les interventions par les services de Véolia seront planifiées rapidement.
- Une somme non négligeable a été provisionnée à la fois sur le budget fonctionnement (pour l'entretien de l'existant) et sur le budget investissement pour la mise en place de nouveaux PI.
- Les réunions de travail entre élus, services de Véolia et SDIS sont évidemment nécessaires pour planifier les travaux et investissements. Merci à ces professionnels pour leur disponibilité et leurs conseils.



Vos élus sont tout à fait conscients qu'il est du devoir de la collectivité de faire son possible pour assurer la sécurité de ses concitoyens et des personnels qui viennent à leur secours.

Pour plus d'information n'hésitez pas à aller consulter, sur le site du SDIS 82, la réglementation mise en place.

Programmation 2018/2019 :

- Réparation et/ou changement des 4 PI signalés défectueux
- Mise en place de 3 nouveaux PI: intersection Chemin du Clos de Jeannou et RD 930, rond-point de Videlfau, et Rte de Planques à Relance.

Schéma de gestion des eaux pluviales

L'enquête publique s'est déroulée entre le 22 octobre et le 23 novembre. Le commissaire enquêteur, M. Passerini, a assuré les permanences en mairie et pris en compte les différentes remarques. Pour donner suite à la transmission de son rapport, le schéma sera validé par délibération du conseil municipal en début 2019.

Dans le cadre de l'étude de ce schéma, une attention toute particulière a été portée sur le bassin de rétention du lotissement du parc de la Nauzette. Ce bassin a été déclaré non-conforme par les services de la police de l'eau de la Direction Départementale des Territoires (DDT).

Le 15 novembre, une réunion a été organisée sur le site entre les différents interlocuteurs : la DDT, l'entreprise Angelotti qui a réalisé le lotissement, l'entreprise Flores à qui les travaux de réseau ont été sous traités, des représentant de l'association de la Nauzette et la Mairie.

Une mise en conformité du bassin de rétention par le lotisseur a été décidée.

Il reste encore à déterminer les surfaces réellement drainées vers ce bassin, pour valider le calibrage et les travaux à envisager.

Batiments communaux

Entretien : Le nettoyage de la toiture des premières tranches du groupe scolaire est terminé. Le résultat sera de plus en plus visible au fil du temps quand le produit utilisé aura fait totalement son effet. De même le nettoyage et la restauration (changement des tuiles cassées) de la toiture de la Salle des Fêtes a été effectué cet été.



Gestion de l'Éclairage Public



En collaboration avec le SDE (Syndicat Départemental d'Énergie)

Route de La Thomaze : Les travaux de renforcement programmés par le SDE sont pratiquement terminés, les élus ont souhaité que soit procédé (dans le même chantier) à l'enfouissement des réseaux Télécom. De même l'éclairage public a été rénové grâce au remplacement des lampes existantes par des éclairages LED et l'ajout de 3 points lumineux, améliorant la sécurité des piétons particulièrement des écoliers.

Lotissement du Clos des Chênes : l'éclairage public a été changé entièrement à la suite de dysfonctionnements récurrents. Passage en LED effectué, et bientôt des essais de diminution d'intensité la nuit.

Route du Stade : l'éclairage est en cours de réalisation, avec aussi une meilleure répartition des points lumineux en fonction des habitations et de l'arrêt de bus.

À l'étude :

Suite du renforcement route de la Thomaze au niveau du croisement avec le chemin de Pégat. Le coût de l'enfouissement du réseau télécom est à l'étude.

Rue du Bourg, renforcement électrique, enfouissement des réseaux et amélioration de l'éclairage public en lien avec le cheminement doux programmé.

En collaboration avec la société BEO :

La société BEO, représentée par son gérant Monsieur Valentini, assure la maintenance des installations électriques de la commune depuis le départ à la retraite de Mr Bélizar.

Elle vient de réaliser le bilan de notre éclairage public et matérialiser celui-ci sur un plan. Ce recensement et cette mise à jour permettront des interventions facilitées pour les différents interlocuteurs, mairie, BEO, SDE.

Route de Planques : La mise en place d'un éclairage public route de Planques n'ayant pas été effectuée en 2015 lors du renforcement, les élus ont opté pour des éclairages LED alimentés par des panneaux photovoltaïques placés à chaque arrêt de bus matérialisé par le Conseil Départemental.

Parc Photovoltaïque et accès :

Le Bail Emphytéotique entre la Commune d'Orgueil et la société Langar Solar a été signé le 26 septembre en l'étude de Maître Maylié à Villebrumier.

Les travaux de l'extension de 07 hectares du parc photovoltaïque commencent, pour une mise en service programmée en 2019.

Sur le chemin d'accès à ce site de la terre a été déposée. Ce stockage de terre servira en 2019 à l'aménagement de la vélo-voie-verte entre Labastide Saint Pierre et Orgueil.

La Boulange

Nous étions privés de boulanger depuis 5 ans. Ce commerce était plébiscité par une majorité d'habitants, constat établi lors de l'enquête réalisée dans le cadre de la démarche d'aménagement du centre-bourg.

Dorénavant et depuis le 3 novembre 2018, les Orgueillois peuvent acheter leur pain chez Florent Szopa - enseigne la Boulange - qui vient d'ouvrir au cœur du village.

Sonia, la vendeuse, vous accueillera tous les matins avec le sourire; Florent, le boulanger, est à la vente les après-midis et en fabrication à partir de 1h00 du matin dans son fournil situé à 4 km (Villebrumier). Avec près de 20 ans d'expériences, ce passionné a commencé l'apprentissage du métier à l'âge de 16 ans. Il est titulaire d'une formation initiale en Pâtisserie et Chocolaterie.

Il propose d'ores-et-déjà une large gamme de pâtisseries et de pains. Florent privilégie une fabrication à pousse lente avec un pétrissage 24h à l'avance, dans le respect des traditions du métier pour donner un meilleur goût au pain avec une plus longue conservation naturelle. Il est adepte des méthodes à l'ancienne tout en observant l'évolution de la profession.

Pour son installation, il a créé spécialement pour Orgueil, le Météor, pain dédié à l'histoire du village, à base de farines de blé, blé malté, seigle et de graines de lin, soja et tournesol.

Les produits en chocolaterie seront également à la vente à l'occasion des fêtes (Noël, Pâques) et tout au long de l'année (tablettes de chocolat).

Côté salé, des pizzas, formules sandwiches et paninis avec boissons sont également proposées à la clientèle.

Les fins gourmets trouveront enfin sur la commune le goût du bon pain et des pâtisseries savoureuses confectionnées à base de produits frais. De bon augure pour les fêtes de fin d'année. Tous nos encouragements vont à Florent Szopa et son équipe à qui nous souhaitons la bienvenue.



La Boulange : 353, Grand Rue / Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 7h30 à 12h30 et 16h00 à 19h00 et le dimanche de 7h00 à 12h00. Tel : **05 81 52 21 53**

Le Carretou



Le dimanche 1^{er} juillet 2018 les villageois étaient invités à l'inauguration du Carretou, 1 an et demi après son installation sur notre commune d'Orgueil.

A cette occasion les producteurs s'étaient organisés pour proposer des dégustations avec possibilité d'achat au sein du magasin.

Monsieur Pujol, premier adjoint, a relaté l'historique de l'installation du Carretou à Orgueil et rappelé que c'était à l'occasion de la réfection du pont qui traverse le Tarn pour aller à Reyniès et la difficulté de se rendre au Carretou de Reyniès que l'idée a germé. Madame le Maire, en compagnie de Monsieur Pechverty, a coupé le ruban ; moment solennel.

Les personnes présentes ont su apprécier la qualité de cet accueil. Le Carretou est un magasin qui regroupe des petits

producteurs locaux qui nous font bénéficier de leur savoir faire, partager le plaisir de déguster des produits frais. Nous sommes ici en circuit court du producteur au consommateur.

Un grand merci à Sandrine, Isabelle et Delphine qui nous accueillent chaleureusement. Les fêtes de Noël approchent n'hésitez pas à commander des colis de Noël à offrir et ou partager.

Le Carretou est ouvert tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00 et le dimanche de 09h00 à 12h00. Tel : 05 63 26 41 76



L'Orgueil Café



L'Orgueil Café a ouvert en janvier 2016. Karine et Nicolas accueillent les clients tous les jours de 07h à 14h30 sauf le dimanche .

Ils proposent des pizzas savoureuses faites maison le vendredi et le samedi soir sur commande (**05 63 27 53 85**).

Nicolas est pâtissier de formation et Karine, la reine de la cuisine prépare les repas. Autant que faire se peut ils font leurs courses au Carretou et à la Boulange et les plats confectionnés ne le sont qu'avec de produits frais. Pas de congélation à l'Orgueil café.

De nombreux artisans s'arrêtent à midi pour partager un repas complet.

Comité des Fêtes

Vide grenier : un succès



Le comité des fêtes souhaite remercier chaleureusement les nombreux participants ainsi que les visiteurs de ce premier vide-greniers. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'année prochaine même heure même endroit !

A bientôt.



Fête locale

Le comité des fêtes remercie la Mairie, les associations orgueilloises ainsi que tous ses partenaires pour la réussite de cette fête locale qui s'est déroulée les 15, 16 et 17 septembre 2018. Et un merci tout spécial pour les habitants sans qui tout cela ne serait pas possible.

A très vite !

La ruche d'Orgueil

La Ruche d'Orgueil organisait dimanche 11 novembre son assemblée générale.

Les diverses activités et manifestations de l'année écoulée ont été évoquées.

Notamment la soirée caritative du 6 octobre et à cette occasion a été remis aux référentes de "l'association Grégory LEMARCHAL" le chèque de **1097€12** représentant le bénéfice de cette soirée.

Le conseil d'administration ayant été reconduit les diverses manifestations également et donc la soirée caritative, l'assemblée était clôturée par le pot de l'amitié.



Le 9 décembre une marche ou une balade en vélo sur Orgueil a été organisée au profit du téléthon.

La Pétanque Orgueilloise



Soirée caritative au profit de l'AIF

La Pétanque Orgueilloise organisait les 3 et 4 Novembre derniers un week-end caritatif dans le village d'Orgueil au profit de l'A.I.F (Association Ichtyose France).

Le samedi :

- 10h à 12h les Pompiers de Villebrumier organisaient une initiation GQS (gestes qui sauvent), une quinzaine de participants ont suivi cette formation.
- 14h30 un concours de pétanque en doublette rassemblait 40 équipes, avec le soutien du Comité Départemental du Tarn et Garonne en la présence de Mme Carmen LAGARDE Présidente et M Laurent ROUGIER Directeur Administratif, Financier, Sportif.
- 15h départ pour une rando avec un groupe d'une vingtaine de

personnes sur un tracé d'environ 7kms à travers la campagne orgueilloise sous un soleil magnifique.

- 21h un apéritif, offert par la municipalité, suivi d'un repas où 160 convives avaient pris place pour cette soirée amicale et conviviale.

Le Docteur Isabelle DREYFUS du Centre de Recherche de l'Hôpital LARREY à Toulouse intervenait et répondait aux questions posées par nombre de personnes de l'assistance afin d'expliquer cette maladie rare de la peau et peu connue du grand public.

Présents lors de ce week-end des représentants de l'A.I.F., Anne AUDOUZE Présidente, Sylvie SUBRENAT-CHENE Secrétaire, Perrine FABRE et Thierry SUBRENAT membres du CA.

Le Dimanche :

- Dès 6h30, 60 exposants prenaient place dans la salle des fêtes pour une bourse aux jouets et vêtements. Au cours de cette journée nombre de visiteurs ont déambulé dans les allées de stands en stands.
- 11h une démonstration des Pompiers de Villebrumier lors d'un feu de véhicule.
- 15h Le GRIMP (Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux) de Montauban intervenait pour une démonstration de sauvetage d'une victime d'un étage vers l'extérieur. La victime bien sécurisée dans une coque spéciale est descendue sous le regard du public venu assister à cette manœuvre. Bravo à cette équipe spécialisée!!

Durant ces deux journées très réussies la Pétanque Orgueilloise récolte un don de : **5065.25 €** qui est reversé en totalité au profit de l' A.I.F.

Un grand merci à vous toutes et tous pour votre générosité et votre participation, à Mme le Maire d'Orgueil pour la mise à disposition de la salle des fêtes et divers locaux, aux secrétariat et services techniques de la mairie, tous les commerçants locaux pour leurs divers dons, ainsi qu'à tous les bénévoles.

Une nouvelle bénévole Elodie MARIOU a rejoint notre équipe. Cette venue va nous permettre d'ouvrir la médiathèque le samedi matin, tous les 15 jours (les semaines paires) à partir du samedi 26 janvier 2019, de 10h00 à 12h00. Ceci se rajoute à l'horaire habituel du mercredi de 14h00 à 16h00 (hors vacances scolaires).

Nous espérons que ce nouveau créneau vous permette de venir plus nombreux. Toute l'équipe vous recevra chaleureusement et avec de nombreuses nouveautés : romans, documentaires pour adultes et pour la jeunesse ainsi que CD et DVD mis à votre disposition gratuitement par la Communauté de communes.

Pour en savoir plus :
Médiathèque (Point de lecture)
393 Grand Rue – 82370 ORGUEIL




BIBLIOTHEQUE

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :



Le PLU Intercommunal a pour objectif d'organiser l'avenir du territoire en anticipant ses évolutions pour mieux les maîtriser et les coordonner. Il permet de définir la stratégie d'aménagement et de développement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années en tenant compte des besoins des habitants et futurs habitants, mais aussi des contraintes techniques, environnementales et physiques. Il s'agit d'un véritable projet de territoire qui dépasse les limites des territoires communaux, tout en prenant en compte les particularités de chaque commune.

Expliquer et répondre aux interrogations

Tout au long de l'élaboration de ce PLUi 12 communes, la Communauté de communes GRAND SUD TARN & GARONNE a organisé de nombreux moments d'échanges avec les habitants afin de répondre à l'ensemble de leurs interrogations :

- 5 réunions publiques (Campsas/Labastide-Saint-Pierre/Dieupentale/Grisolles)
- 12 permanences dans chacune des communes concernées, et 2 permanences au siège de la Communauté de communes
- Des cahiers de concertations mis à la disposition dans chaque commune et au siège de la Communauté de communes.

Les prochaines échéances du PLUi 12

En Février 2019, le Conseil communautaire va tirer le bilan de cette concertation et arrêtera le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de ces douze communes. Ensuite, ce projet de PLUi sera transmis pour avis aux différents services, avant d'être soumis à une enquête publique prévue à la fin du 1er semestre 2019.

En début d'année 2020, le PLUi sera exécutoire et se substituera aux douze documents d'urbanisme actuellement en vigueur.

Vers un PLUi à 26 communes

En parallèle à ce PLUi 12, la Communauté de communes a prescrit en septembre dernier, un PLUi mais à l'échelle des 26 communes du territoire. Le lancement de l'étude est prévu en janvier prochain et sera échelonné sur plusieurs années. Tout comme pour le PLUi 12, la population sera invitée à chaque temps fort de la démarche et sera informée de l'avancée de la procédure.



Maison de Service Au Public (MSAP)

90 avenue Jean Jaurès à Labastide St Pierre

Pour obtenir des informations : 05 32 09 53 40 msap.labastidesaintpierre@grandsud82.fr

Actuellement les services suivants peuvent vous recevoir, vous conseiller, vous orienter:

MISSION LOCALE RV 05.31.78.00.00

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR L'INTEGRATION D'ADULTES EN DIFFICULTE (ADIAD) RV au 05.63.21.46.00

PLATEFORME DE RENOVATION ENERGETIQUE RV au 05 32 09 53 40

ESPACE DE MEDIATION FAMILIALE RV au 05.63.63.54.37

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE) RV au 05.63.03.80.88

PLANNING FAMILIAL RV au 05.63.66.01.32



SERVICE
PUBLIC
OCCITANIE
TRANSPORTS



Saint Sulpice-Montauban

ligne 717

L'axe SAINT SULPICE / MONTAUBAN bénéficie depuis le 1er septembre, d'une ligne régulière d'autocars interurbains, la ligne 717, reliant les gares de SAINT SULPICE et MONTAUBAN, en traversant les communes de BUZET – BESSIERES – VILLEMATIER – VILLEMUR/TARN – ORGUEIL – LABASTIDE ST PIERRE – BRESSOLS.

La mise en place de cette nouvelle ligne par le réseau régional des transports publics d'Occitanie, baptisé « liO », permet aux voyageurs fréquents, réguliers ou occasionnels d'être acheminés dans les meilleures conditions tout au long de l'année. Ce nouveau réseau de transport urbain de proximité, basé sur l'accessibilité, est un grand pas vers la mobilité. Il améliore l'accès au centre-ville de Toulouse par la gare de St Sulpice, et permet de faciliter le transport en direction de Bordeaux, via la gare de Montauban. Cette ligne de bus fait trois haltes par jour, dans un sens et dans l'autre, à Orgueil.

Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne

78 avenue de l'Europe, 82000
MONTAUBAN - Tel. : 05 63 21 09 00



Alerte aux consommateurs

Vous avez reçu un chèque énergie, utilisez-le !

Le Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne (SDE 82), engagé dans la lutte contre la précarité énergétique, vous conseille sur le chèque énergie. Les bénéficiaires l'ont reçu par courrier en avril 2018. Si vous en faites partie et que vous ne l'avez pas encore utilisé, pensez-y. Inutile d'attendre : si vous l'adressez à votre fournisseur d'électricité ou de gaz, il sera déduit de votre prochaine facture. Le chèque énergie sert également à payer le fioul ou le bois.

Comment s'y prendre ?

Il suffit de détacher le chèque et de le compléter au dos en s'aidant de sa facture. Cela fait, le chèque énergie devient un moyen de paiement comme les autres. Attention toutefois, sa durée de validité est limitée au 31 mars 2019.

Le chèque énergie offre une protection complémentaire

En cas d'impayé, les bénéficiaires n'auront pas de réduction de puissance de l'électricité pendant la trêve hivernale, entre le 1er novembre et le 31 mars. En cas de perte du chèque énergie, vous pouvez téléphoner (service et appel gratuits) au 0 805 204 805 du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.

Exercice inondation

La commune a participé à un exercice inondation proposé par la préfecture pour éprouver notre Plan Communal de Sauvegarde. Nous avons résolu trois études de cas en lien avec la DDT, le Centre d'Organisation des Secours des services de Préfecture et les pompiers. L'objectif était de tester les communications entre les différents services en cas de crise et de mettre à jour notre PCS réalisé et finalisé courant 2016.

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS reconduit la distribution des colis en direction des seniors âgés de plus de 70 ans. Une poignée de bénévoles, comme chaque année sillonnera le village, comme chaque année depuis 2 ans afin de rencontrer nos aînés. Toutes les actions mises en place en 2016 sont toujours d'actualités.

Les Sapeurs pompiers recrutent

Les SAPEURS-POMPIERS de VILLEBRUMIER RECRUTENT

VOUS AUSSI, DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Vous habitez à proximité du centre de secours
Vous êtes disponible, notamment en journée
Vous avez l'envie de vous rendre utile

✉ recrutement@pompiervillebrumier.fr
☎ 06.99.81.27.46

Centre d'Incendie et de Secours de VILLEBRUMIER

Cette publication de fin d'année est l'occasion pour nous de vous donner quelques informations sur la vie de notre centre secours de Villebrumier.

En premier point, le capitaine Orhiac Laurent a cessé ses fonctions de chef de centre, depuis le 30 juin, il menait le centre depuis plus de 16 années.

Il y a un nouveau chef de centre depuis le premier juillet, le Capitaine Dewitte Christophe, sapeur-pompier au centre depuis 15 ans.

A la mi-novembre nous avons effectué 55 sorties sur la commune d'Orgueil, et au global 295 sur tout notre secteur.

Les pompiers de Villebrumier recrutent, si vous avez entre 18 et 55 ans, que vous avez du temps libre et l'envie de porter secours à vos concitoyens, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous remercions pour l'accueil et la générosité dont vous faites preuve lors de notre distribution des calendriers.

L'ensemble des sapeurs-pompiers de Villebrumier, vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Le chien de mes voisins aboie : que faire ?



Les propriétaires de chiens doivent prendre soin de leur animal. Prendre soin de son animal consiste à le nourrir, le soigner, l'entendre et le considérer. Un chien qui aboie pour signaler un intrus doit être entendu par son propriétaire qui a pour mission de lui faire comprendre qu'il peut cesser ses aboiements, qu'il a accompli sa mission. Les chiens qui aboient sans arrêt de jour comme de nuit, en semaine comme le week end, sont des chiens malheureux livrés à eux-mêmes.

Les nuisances sonores occasionnées par ces chiens provoquent des tensions de voisinage qui gangrènent la vie quotidienne des administrés.

Chacun doit être responsable de son animal et agir avant qu'il ne soit trop tard et que les conflits s'installent. Pour plus d'information se référer aux dispositions prévues au code de la santé publique article R. 1334-31.

De même le chien doit être pucé afin de pouvoir être identifié pour le restituer à son propriétaire en cas de fugue par exemple.

Merci pour ces animaux et pour le voisinage.

Boîte aux lettres du Père Noël



La boîte aux lettres du Père Noël est installée près de la boîte aux lettres de la poste. Elle restera ouverte du lundi 03 décembre

au jeudi 20 décembre 2018 pour recueillir tous vos souhaits.

Entretien des haies



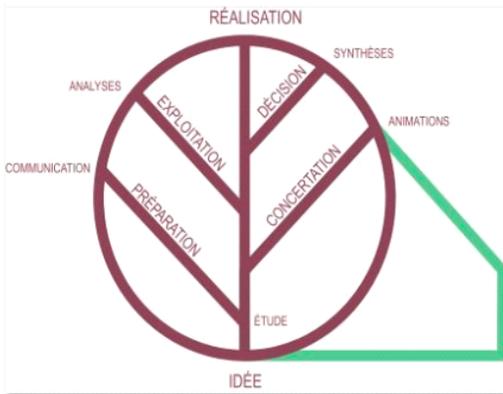
Si vous avez planté des haies pour vous protéger...Pensez à les entretenir afin de ne pas importuner les personnes qui sont à l'extérieur de votre propriété.

www.orgueil.fr

Dans le cadre de la dernière réunion publique pour l'aménagement du centre bourg, la municipalité organise une manifestation en collaboration avec tous les acteurs locaux (commerces, associations, école) et notre partenaire Tarn et Garonne Habitat.

La journée du **samedi 12 janvier 2019** se déclinera comme suit :

- + accueil à partir de 10h15 à la salle des fêtes,
- + présentation des vœux par Madame le Maire avec l'ensemble des élus,
- + présentation finale du projet,
- + vin d'honneur
- + repas animé offert par la municipalité.



Inscription au repas

INSCRIPTION : AVANT le 30 décembre 2018

Nom :

Nombre de personnes adultes :

Nombre d'enfants :

Pensez à prendre vos couverts (assiette, fourchette, couteau)

Merci de déposer votre inscription en mairie uniquement

